



**Briq**



# Devenez acteur de la transition énergétique

Parcours de formation

---

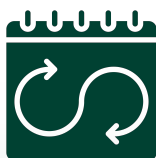
« Devenir Technicien en  
rénovation énergétique »

Notre centre de formation  
est certifié Qualiopi au titre  
des actions de formation

## Notre parcours

Un parcours pédagogique certifiant, alternant théorie et pratique et tourné vers l'insertion professionnelle.

Notre parcours de formation "**Devenir Technicien en rénovation énergétique**" permet de maîtriser l'ensemble des compétences nécessaires afin d'exercer en tant que **professionnel de la rénovation énergétique**. Le temps de travail estimé est de **445 heures**, sur une **durée adaptée à chaque apprenant**.



**Un parcours flexible**



**Un accompagnement individualisé**



**Une certification reconnue par l'État**



**Plusieurs logiciels d'audit disponibles**



**De nombreux dispositifs de financement**

Ce parcours remplit **trois objectifs pédagogiques** :

- Être en mesure d'évaluer la performance énergétique et environnementale d'un bâtiment dans le cadre d'un projet de rénovation énergétique
- Être capable de concevoir une stratégie de rénovation performante et adaptée au changement climatique
- Savoir accompagner le maître d'ouvrage dans la préparation, l'analyse économique et l'exécution d'un projet de rénovation

**Différentes méthodes pédagogiques sont mobilisées :**

- **Plateforme pédagogique en ligne** comprenant des cours filmés des exercices / études de cas et des QCM permettant de valider l'acquisition des connaissances sur chaque chapitre
- **Cours particuliers en ligne** en compagnie d'un formateur expert de la rénovation
- **Travaux pratiques en conditions réelles** au moyen d'un logiciel d'étude thermique

**Modalités d'évaluation** : les épreuves d'évaluation de fin de formation sont conformes au référentiel de la certification RNCP40282



**Entrée en formation (3 heures)** – Une présentation du parcours est prévue avec un membre de l'équipe pédagogique afin rappeler les principaux jalons du parcours et son organisation.

## Partie 1 – La thermique du bâtiment

58 heures

La formation débute par l'explication et l'analyse des phénomènes physiques, des flux d'énergie et de matière dans le bâtiment, qui doivent être envisagés dans le cadre d'une rénovation énergétique.

## Partie 2 – Les systèmes du bâtiment

130 heures

Le parcours se poursuit par l'étude détaillée de l'enveloppe et des systèmes : isolation, ventilation, chauffage et production d'eau chaude sanitaire. Le déphasage, le confort d'été, les interactions, les interfaces et l'adaptation au changement climatique sont également abordés.

## Partie 3 – L'audit énergétique

122 heures

La méthodologie de l'audit énergétique est étudiée. L'objectif de cette partie est de permettre à l'apprenant de devenir opérationnel dans la réalisation d'audits énergétique et en particulier au moyen d'un logiciel homologué de calcul thermique.

## Partie 4 – Accompagnement du maître d'ouvrage

62 heures

Dans cette partie, l'apprenant est formé à la connaissance et à l'usage des outils administratifs ainsi qu'au pilotage de chantiers de rénovation énergétique.



**Révisions et passage de la certification** – 70 heures de révisions sont prévues en fin de formation afin de préparer la session de validation de la certification "Technicien en rénovation énergétique".

**Nota Bene** – Les durées présentées dans ce document sont estimées et la structure du parcours est susceptible d'être modifiée.

## Certification professionnelle

Notre **certification professionnelle "Technicien en rénovation énergétique"** (RNCP 40282, enregistrée le 28/02/2025) est constituée de **3 blocs de compétences complémentaires** et est reconnue par l'Etat et les entreprises. Des passerelles sont possibles, consultez notre page sur le site de France Compétences pour en savoir plus.



## Coût du parcours et financements

Le coût de notre programme est de **4 900€ TTC**. Plusieurs parcours de financement peuvent être envisagés selon votre situation.

En tant que **demandeur d'emploi**, vous pourriez être éligible à certaines **aides proposées par France Travail**. Votre **compte personnel de formation (CPF)** peut également être mobilisé.

En tant que **salarié en reconversion**, vous pouvez mobiliser votre **compte personnel de formation (CPF)** et/ou bénéficier d'un **accompagnement par Transitions Pro** sur la base d'un **projet motivé préparé en amont** (plus de 3 mois avant la session de formation).



## Prérequis

Conformément aux exigences de la **certification professionnelle RNCP40282 reconnue par l'État** et inscrite au **Répertoire National des Certifications Professionnelles**, les prérequis suivants sont attendus des candidats souhaitant suivre ce parcours pédagogique :

- Détenir une certification / un diplôme de niveau CAP/BEP et bénéficier d'une expérience professionnelle minimale de 3 ans dans le secteur du bâtiment ;
- Ou - Détenir une certification / un diplôme de niveau BAC et bénéficier d'une expérience professionnelle minimale de 4 ans ;
- Ou - Détenir une certification / un diplôme de niveau BAC+2 ou supérieur.

## Accessibilité

**Si vous vous trouvez en situation de handicap**, échangeons afin de déterminer ensemble dans quelle mesure nous pouvons adapter votre parcours de formation ! Nos espaces de formation permettent l'accueil des personnes à mobilité réduite.

# Notre approche

Responsabilité, justesse pédagogique et convivialité

Notre accompagnement s'appuie sur **3 valeurs cardinales** : justesse pédagogique, convivialité et responsabilité :

- **Justesse pédagogique** : votre apprentissage et votre montée en compétences sont notre raison d'être, et nous nous efforçons d'adapter au mieux notre formation à votre parcours professionnel et vos attentes. Nous nous appuyons pour cela sur une plateforme pédagogique utilisant **l'intelligence artificielle** et la **pratique** ;

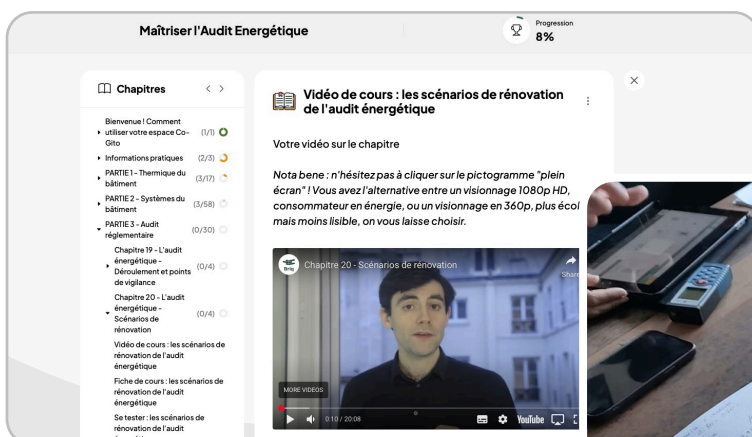
CO.GITO

Argos

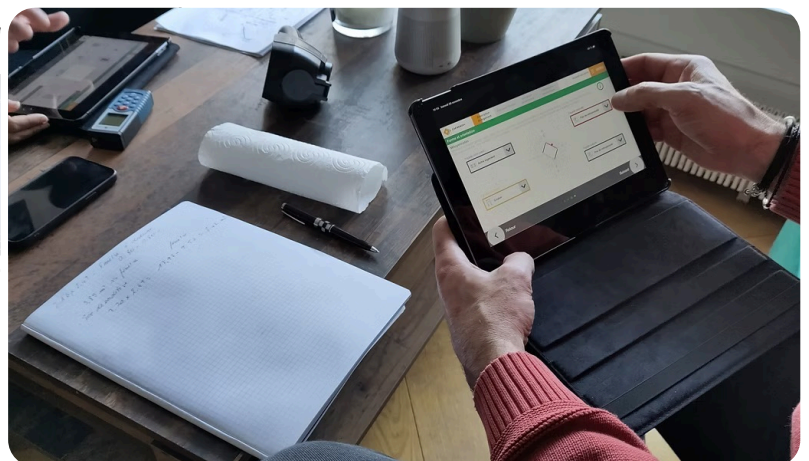
CAP RENOV+

PERRENOUD  
Logiciels de calculs thermiques

- **Convivialité** : notre espace pédagogique est un environnement propice au partage et permettant à chacun de s'épanouir dans son apprentissage ;
- **Responsabilité** : face aux défis posés par le dérèglement climatique, notre responsabilité est de nous assurer de la transmission de savoir-faire et de gestes techniques essentiels à la rénovation énergétique.



La théorie...



...et la pratique

# Notre engagement

## Votre insertion professionnelle dans un secteur d'avenir

Nous nous engageons afin de développer vos connaissances et vos compétences dans un secteur porteur de sens.

- Des **équipes réactives** se tiennent à votre écoute avant, pendant et après votre parcours ;
- Nous mettons à votre disposition des **outils pédagogiques adaptés à vos besoins** ;
- Nous **facilitons**, dans la mesure du possible, **vos démarches de financement**.

# Comment s'inscrire ?

## Pour suivre la formation « Devenir Technicien en rénovation énergétique » :

- Après un premier échange par mail ou téléphone, nous vous invitons à constituer un **dossier de candidature**, que nous examinons pour vérifier votre conformité aux prérequis de la formation.
- Après validation de votre candidature, nous explorons ensemble les **solutions de financement disponibles**.
- Enfin, nous formaliserons votre inscription en signant ensemble un **contrat de formation**, confirmant votre participation à la date choisie.

Vous êtes officiellement inscrit(e) et une convocation vous sera adressée à l'approche de votre formation, selon la date retenue !

*Nota Bene - Il est recommandé de prendre contact avec nous au moins deux semaines avant le début souhaité de votre formation.*